

**EXTRAIT du REGISTRE des
DELIBERATIONS de la COMMISSION PERMANENTE**

Séance du 17 décembre 2012

CP 12/12-22

L'an deux mil douze, le 17 décembre à 17 h 00, les membres de la Commission Permanente légalement convoqués se sont réunis à l'Hôtel du Département, sous la présidence de M. Jean-Michel BAYLET, Président du Conseil Général. Après avoir constaté le quorum légal, la Commission Permanente peut valablement délibérer.

Présents ou ayant donné procuration de vote: MM. Baylet, Empociello, Cambon, Massip Astoul, Albert, Gonzalez, Descazeaux, Roger, Roset, Hébral, Marty, Lavabre, Capayrou et Quéreilhac.

M. Gonzalez, Vice-Président du Conseil Général et Président de Tarn-et-Garonne Habitat n'a pas participé à l'examen du rapport.

TARN ET GARONNE HABITAT

**Désignation au Conseil d'Administration
de Tarn et Garonne Habitat**

Par délibération de la Commission Permanente du 22 juillet 2008 prise en application du décret du 18 juin 2008 fixant la composition du Conseil d'Administration et l'organisation de la gouvernance des offices publics de l'habitat, le Conseil Général a arrêté à la fois la configuration de ce conseil (23 membres) et sa composition.

Au titre du collège «représentants des institutions», le groupe CILEO était représenté par Monsieur GROC.

Par courrier en date du 19 octobre 2012, Tarn et Garonne Habitat nous fait part de la nomination de Monsieur Maurice LAGARRIGUE, en tant que représentant du groupe CILEO au sein de son conseil d'administration, en remplacement de Monsieur GROC.

Vous êtes invités à prendre acte de cette désignation, laquelle sera portée à la connaissance de Monsieur le Préfet de Tarn-et-Garonne et de Monsieur le Président de Tarn et Garonne Habitat.

DECISION de la COMMISSION PERMANENTE

Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu la délibération du Conseil Général du 21 avril 2011 portant délégation d'attributions à la Commission Permanente,

Vu la délibération de la Commission Permanente du 22 juillet 2008 prise en application du décret du 18 juin 2008 fixant la composition du Conseil d'Administration et l'organisation de la gouvernance des offices publics de l'habitat,

Après en avoir délibéré,

LA COMMISSION PERMANENTE :

- Prend acte de la désignation au Conseil d'administration de Tarn-et-Garonne Habitat de Monsieur Maurice LAGARRIGUE, en tant que représentant du groupe CILEO au sein de son conseil d'administration, en remplacement de Monsieur GROC.

Acte donné.

Le Président,